



DEMANDE DE CRÉATION D'UNE TERRASSE OU ÉTALAGE

1. IDENTITÉ DU DÉCLARANT (PROPRIÉTAIRE DU FONDS DE COMMERCE)

Pour une société	Nature : S.A. <input type="checkbox"/> S.A.R.L. <input type="checkbox"/> S.N.C. <input type="checkbox"/> Autre : <input type="text"/>
	Raison sociale <input type="text"/>
Nom (qualité du représentant) <input type="text"/>	
Prénom <input type="text"/>	Tél : <input type="text"/>
Adresse (siège social) <input type="text"/>	
Localité <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>
Adresse e- mail <input type="text"/>	

2. IDENTIFICATION DU FONDS DE COMMERCE

Nom de l'enseigne de l'établissement <input type="text"/>
Adresse de l'établissement <input type="text"/>
Nature du commerce <input type="text"/>
Date d'achat du fonds de commerce <input type="text"/> N° du K Bis <input type="text"/>
En cas de reprise d'un commerce existant, nom du prédécesseur <input type="text"/>

3. NATURE DE LA DEMANDE

<input type="checkbox"/> Création	<input type="checkbox"/> Terrasse ouverte
<input type="checkbox"/> Modification	<input type="checkbox"/> Terrasse semi-fermée
	<input type="checkbox"/> Terrasse fermée
	<input type="checkbox"/> Étalage

3. DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Il convient de décrire votre demande en précisant la nature, les dimensions, l'implantation et le mobilier de façon exhaustive :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Je m'engage à respecter les dimensions qui me seront autorisées, à me conformer strictement au règlement des autorisations de terrasses ou étalages et à acquitter la redevance correspondante.

le.....
(Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Pièces à joindre à l'appui du formulaire de demande :

- les photographies du lieu concerné (face et profil),
- un extrait Kbis de moins de 3 mois,
- l'attestation d'assurance,
- une photocopie de la licence de débit de boissons ou de restauration, selon la catégorie de licence détenue, pour les demandes de terrasse,
- un plan côté de l'installation de la terrasse comprenant la disposition et le nombre de tables, de chaises et tout autre élément, le cheminement piétons, les éventuels obstacles (panneaux de signalisation, potelets, etc.),
- des photographies du mobilier de terrasse, de l'habillage du mobilier urbain et tout autre dispositif envisagé.

Pour les demandes concernant les terrasses fermées et semi-fermées, ce dossier sera complété par :

- un plan de masse coté dans les 3 dimensions,
- un plan en coupe précisant l'implantation de la terrasse,
- un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet dans son environnement.

Il est rappelé que toute modification de façade doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme indépendamment de la demande de terrasse.

Pour les terrasses estivales, un descriptif du projet d'usage devra être joint au dossier de demande : jours/horaires d'ouverture, évènements/animations envisagées le cas échéant. Les demandes doivent impérativement être transmises jusqu'au 31 décembre N pour une autorisation N+1. En cas de disponibilité sur ces emplacements, les demandes pourront être traitées en cours d'année.